UN PATRIMOINE NATUREL À PRÉSERVER

Cœur d'Yvelines

La Gazette de Garancières

N°24 - Automne 2019

sommaire

4 7 **MAIRIE**
Travaux 2019
Extension réseau
La Remise
Centre de loisirs

8 9 **ÉCOLES**

10 11 **ANNONCES**

12 **SÉCURITÉ**

13 **CITOYENNETÉ**

14 **RÉTRO**

15 **CULTURE**

16 **PRATIQUE**

17 **INTERCO**

18 **CALENDRIER**

19 **VIE LOCALE**

20 **EN BREF**

Le Blog municipal en refonte

Nouveau design plus clair, nouvelle organisation des pages et contenus plus complets, création de nouvelles pages : Enfance/Jeunesse, Santé/Solidarités…
Il devenait important de renouveler cette source d'information de plus en plus sollicitée : 160 000 visiteurs uniques depuis sa création il y a 8 ans, le nombre de consultations est en augmentation permanente.

Si vous voulez être informés de l'actualité de votre commune, le bon réflexe : **s'abonner à la newsletter** (colonne gauche en page d'accueil) qui vous permet d'être alerté dès la publication d'un nouvel article : travaux, infos pratiques, rendez-vous culturels et festifs, liens vers les associations, agenda, etc.

mairie-garancieres78.fr

Permanence élus le samedi matin

Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30, un membre du Conseil municipal tient une permanence sans rendez-vous pour enregistrer vos questions.

VOTRE MAIRIE

Tél : 01 34 86 41 33 - Fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi à vendredi de 10 h à 12 h 15
Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Automne 2019 **la Gazette** de Garancières

Directeur de la publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial : commission Communication
Aurélie Charveriat, Jean Paul Fauché, Edith Froger, Ghislaine Liboutton, Magali Seyssel
Réalisation : JPF [concept original : agence Rampazzo]
Crédit photos : Pascal Prompt, les élus et les associations
Impression : DB Print - Halluin
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

éditorial

« Cette Gazette vous présente l'ensemble des travaux menés pour le bien de tous. »

Dans la précédente Gazette, je vous faisais part de mes inquiétudes concernant les effectifs de l'école élémentaire qui nécessitaient une ouverture de classe. Après avoir pris contact avec la direction académique nous avons obtenu cette classe supplémentaire, garante de la qualité d'enseignement que nous devons à nos enfants.
Un grand merci aux personnels enseignants qui ont fait preuve de patience en supportant des effectifs importants ces dernières années.

Cette augmentation du nombre d'élèves s'accompagne d'une fréquentation plus importante de notre centre de loisirs que nous avons décidé de mettre en place dans l'ancienne trésorerie.
Le projet nécessite aujourd'hui une réévaluation quant à sa capacité d'accueil. L'architecte chargé de ce dossier est déjà missionné pour étudier cette nouvelle donnée.

Autre sujet de préoccupation pour bon nombre d'entre nous, c'est la mise en place du réseau fibre. L'entreprise chargée de cette mission dont nous ne sommes ni maître d'ouvrage, ni maître d'œuvre, nous assure une fin de travaux pour fin décembre 2019 et une commercialisation début avril 2020. Ceci n'engage que cette entreprise !

Pour conclure, je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle Gazette qui vous présente l'ensemble des travaux que nous avons menés pour le bien de tous.

Christian Lorinquer,
Maire de Garancières

Travaux

Un programme important de voirie réalisé en 2019

Des investissements conséquents et durables

Un nombre significatif de chantiers se sont réalisés cette année. Pour certains, ils étaient déjà annoncés en 2018 et budgétisés, mais leur réalisation retardée, pour des raisons de lourdeurs administratives ou d'opportunité de subventions, ont fait que l'année 2019 cumule les dossiers.

Programme de travaux sur les voiries de la commune

Réfection de voiries, maîtrise des ruissellements d'eau et adaptation des accotements. Réfection de chemins. Réfection du pont SNCF rue du Moulinet.

Voici le détail des lieux d'exécution de ces travaux :

- rue du Chemin Vert : reprise du trottoir et du tapis d'enrobé ;
- ruelle du Loup : reprise du tapis d'enrobé, création d'un caniveau et de grilles, harmonisation des accotements ;
- chemin de la Porte Boissière : réfection du chemin dans la zone habitée ;
- chemin de la Génetière : réfection du chemin dans la partie habitée, création de trois dos d'ânes et limitation de la vitesse à 20 km/h ;
- pont SNCF, en haut de la rue du Moulinet (à la demande de la SNCF) : réfection de la couche de roulement et des trottoirs, réfection des joints et mise à niveau des glissières et balustrades ;
- rue entre la place de la Croix Rouge et la rue Noël Benoist.

Rue du Chemin Vert : avant / après

Ruelle du Loup : enrobé et accotements

Chemin de la Porte Boissière : avant / après

Chemin de la Génetière : avant / après

Travaux

NOUVEL ABRI-BUS PLACE DE LA CROIX ROUGE

De nombreux collégiens et lycéens prennent le bus à cet endroit (lignes 2, 22, 67). Ces travaux permettent une meilleure sécurité (allongement du quai, amélioration des manœuvres des bus et un abri plus grand).

À SAVOIR

MISE À NIVEAU DE LA SIGNALISATION DES RUES

Travaux réalisés depuis le début de l'année :

◆ changement des plaques de rues dans certaines rues ;
◆ réfection et création de lignes blanches rue du Moulinet, rue de Villiers, rue de Flexanville, rue de la Gare et rue Noël Benoist ;
◆ première phase de mise à niveau de la signalisation horizontale.

Prévision des travaux pour la fin de l'année :

◆ marquage du stationnement rue de l'église entre l'église et la mairie ;
◆ devant la nouvelle salle d'activités « La Remise » : stationnement longitudinal avec barrières ;
◆ reprises de marquages au sol pour des passages piétons, des stops et des zébras pour les bus.

AUTRES TRAVAUX

◆ Réfection de l'aire du jeu de boules place de la Croix Rouge.
◆ Renouvellement d'une partie des bacs à fleurs qui surplombent les ilots de circulation en traversée de la commune. ◆

Assainissement

Extension du réseau

Rue de la Gare et route du Boissard

Route du Boissard : les travaux consistent en une extension du réseau d'eaux usées, du n° 24 au 6 bis.
La mise en service est prévue courant novembre 2019.
Débutera à la suite (mi-octobre) l'extension rue de la Gare, de la rue Louis Siou au n° 16 rue de la Gare.
La fin des travaux est prévue courant décembre. Pour cette tranche, la circulation sera règlementée en alternance par des feux.
Pour toute question concernant ces travaux ou votre éventuel raccordement aux futurs réseaux d'eaux usées, merci de contacter le SIAB* par mail : siab@orange.fr

*Syndicat intercommunal d'assainissement du Breuil

Transformation

Un nouvel équipement

Il sera à disposition des écoles et des associations

Depuis que les services incendie implantés sur notre commune ont été rassemblés dans une nouvelle caserne à Méré, notre volonté était de redonner ce bâtiment, propriété de la commune, aux Garancièrois.

Transformation de l'ancienne caserne des pompiers en salle d'activités

Ainsi, l'ancienne caserne est aujourd'hui transformée en salle d'activités. Elle sera accessible en priorité aux enfants des écoles pour leurs activités sportives sur temps scolaire et aux associations qui proposent des activités sportives ou corporelles dans d'autres salles moins adaptées à leur pratique. Ce nouvel espace n'est pas une halle des sports ou un gymnase (pas de douche, pas de tracé au sol, pas de vestiaire sportif).

Un nom pour cette salle

Pour rappeler l'histoire du bâtiment, la caserne devient **La Remise** (cette dénomination a été adoptée en Conseil municipal du 1er octobre 2019) : c'est le nom donné au garage des véhicules dans les casernes de pompiers.

L'organisation des activités se mettra progressivement en place après les vacances de la Toussaint. ◆

À SAVOIR

Municipales

LISTE ÉLECTORALE

Pour l'inscription sur la liste électorale, la date du 31 décembre n'est plus impérative.

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année, notamment en cas de déménagement. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription.

Pour les prochaines élections municipales du 15 mars, la date limite d'inscription a été fixée au 7 février 2020. ◆

Enfance jeunesse

Le centre de loisirs

Qu'en est-il du projet d'un nouveau centre de loisirs ?

Déjà annoncé depuis 2018, confirmé lors des vœux par le maire et voté au budget, le projet de restructuration de l'ancien bâtiment du Trésor public suit son cours. C'est dans ce bâtiment que sera implanté le centre de loisirs.

Un montage de dossier complexe et minutieux

Ce type de projet est souvent un travail de longue haleine, d'autant que celui-ci comprend également la **création d'une voie protégée pour la circulation des piétons** entre le centre de loisirs et la place du monument aux morts, et l'**aménagement d'un parking** en place des préfabriqués. Mais il est important d'élaborer correctement les dossiers afin de bénéficier au mieux des subventions indispensables qui permettront d'aller au bout de cette réalisation.
En voici les différentes étapes :
1/ les autorisations d'urbanisme : elles ont été données au cours de l'été 2019 ;
2/ le projet architectural : il est en cours de finalisation et sera suivi du montage des dossiers de subvention ;
3/ puis ce sera la rédaction des cahiers des charges et enfin les appels d'offres aux entreprises ;
4/ une fois les entreprises choisies, les travaux débuteront.

Nous sommes tous conscients de l'état des préfabriqués qui abritent notamment le centre de loisirs. C'est pourquoi ce projet sera mené à son terme. Et dans l'attente, les bâtiments actuels feront l'objet d'un suivi attentif. ◆

Services municipaux

NOUVEAUX PERSONNELS

Suite à des départs en retraite ou pour d'autres horizons, des recrutements de personnel ont été effectués.

En mai dernier :
◆ Mme **Sophie SOISMIER** a pris ses fonctions de directrice générale des services, en remplacement de M. Jérôme ANSART.

En septembre :
◆ Mme **Karine VERNAT** en qualité d'adjoint technique assurant des fonctions ASEM à l'école Maternelle, en remplacement de Mme Nicole LAVAL, qui a fait valoir ses droits à la retraite après de longues années de service.
◆ Mme **Isabelle MOLTON** en qualité d'adjoint technique en charge de la cantine et de l'entretien des locaux à l'école primaire, en remplacement de M. Dragan LORET. ◆

Action culturelle

SPECTACLES DANS L'ANNÉE

Dans le cadre du partenariat entre la commune de Garancières et le centre culturel de La Barbacane (Beynes), les élèves de CM1 et CM2 assisteront à une représentation offerte du spectacle « Le Petit Chaperon Rouge ».
Les élèves de CP, CE1 et CE2 assisteront à la création d'un spectacle dans le cadre du festival Odyssées 78 (répétitions et représentations à Garancières) qui s'intitule « Un flocon dans la gorge ».

Projets

AMÉNAGEMENT DE LA COUR

Avec le soutien de la Mairie, les enseignantes poursuivent leur projet d'aménagement de la cour de récréation :

- les peintures au sol et des bancs ont été refaites durant l'été ;
- deux tables (financées par la mairie) ont été installées sous les préaux. Elles sont destinées aux enfants qui aiment dessiner, lire durant la récréation ;
- 4 bacs de plantation (financement mairie) ont été installés dans notre « coin jardin » qui va donc pouvoir s'agrandir.

De nouveaux jeux vont être commandés (financement OCCE) pour compléter les caisses de jeux des classes.

Nous souhaitons cette année développer notre **coin jardin** et avec l'aide de la Mairie **restaurer le mur** avec tracés de jeux et installation d'un **banc de l'amitié**. ◆

La rentrée 2019/2020

Retour en classe

Des équipes motivées et enthousiastes

À l'école maternelle

EFFECTIFS ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

◆ Petite Section (PS) :
Sylvie MONTANGÉ — 26 élèves (dont 6 GS)
◆ Petite et Moyenne Section :
Laurelène FERRERE — 25 élèves (dont 8 MS)
◆ Moyenne section (MS) :
Nathalie RENARD-DIAS (directrice) — 26 élèves
◆ Grande Section (GS) :
Laurence LEGOYET — 25 élèves
Les enseignantes sont assistées de 3 agents :
Muriel FOUCAULT, Perrine VERDURE-CORNOUILLER et Karine VERNAT

À l'école élémentaire Alizarine

L'année scolaire 2019-2020 s'annonce plus sereine pour l'école élémentaire Alizarine avec une ouverture de classe qui permet d'alléger les effectifs. Ainsi, enfants et enseignants pourront travailler dans de meilleures conditions !
L'école compte à ce jour 140 élèves répartis sur 6 classes.

Une nouvelle équipe pédagogique

CP : Mme PREVOTEAU (directrice, journée de direction le vendredi) et Mme ROBIN (en complément de direction pour la classe de CP), 26 élèves ;
CE1 : Mme BLIN, 24 élèves ;
CE2 : Mmes CHEYMOL et PETITJEAN, 21 élèves ;
CE1/CM1 : Mme MONZAIN, 20 élèves (11 + 9) ;
CM1 : Mme LANG, 23 élèves ;
CM2 : Mme BERNARD, 26 élèves.
Dans le cadre d'un dispositif de l'Éducation nationale d'aide aux enfants du voyage, M. THÉVENOT, enseignant nommé sur la circonscription.

Étude

Deux enseignantes volontaires assureront une étude dirigée **le jeudi et le vendredi à partir du jeudi 14 novembre**.
Le Conseil municipal a adopté la participation financière des familles, qui reste inchangée à 2 € par séance.
Modalités : inscription en fonction des places disponibles.
L'inscription est annuelle, aucun dégrèvement ne sera appliqué en cas d'absence ; la facturation est mensuelle. ◆

Soutien scolaire

Quels dispositifs ?

Au service des enfants en difficulté et des enfants du voyage

Une nouvelle équipe est en place pour le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) avec :

◆ une psychologue scolaire : Mme Camille MAUGENDRE,

◆ et deux enseignantes spécialisées dans les aides pédagogiques : Mmes Sandie MARTINEZ et Isabelle DENISE.

Le RASED est rattaché sur l'école de Garancières mais intervient sur une vingtaine d'écoles :

◆ Mmes MARTINEZ et DENISE (maîtres E) interviennent pour aider les enfants sur le plan pédagogique. Elles travaillent avec des petits groupes d'élèves ou en co-enseignement dans les classes ;

◆ Mme MAUGENDRE a plusieurs domaines d'intervention. Elle participe à l'inclusion des enfants en situation de handicap, réalise les bilans nécessaires aux décisions concernant la scolarisation de certains enfants, reçoit ponctuellement les enfants qui peuvent en ressentir le besoin, apporte des aides aux familles.

Le RASED fait partie intégrante de l'équipe : il participe aux équipes éducatives et travaille en relation étroite avec les familles, les intervenants extérieurs, les enseignants.

L'aide du RASED est à distinguer de l'APC (aides pédagogiques complémentaires) : l'APC est organisée par les enseignants pour aider les enfants en difficulté passagère, tandis que le RASED intervient pour des enfants rencontrant des difficultés durables.◆

Équipement

TRAVAUX D'ÉTÉ

Comme chaque été, notre équipe technique s'est activée pour la rentrée.

École maternelle

◆ dans les sanitaires : réfection et mise aux normes,

◆ remplacement de matériel,

◆ peintures diverses dans les bâtiments et dans la cour,

◆ éclairage, anti UV sur les fenêtres,

◆ tablettes de radiateurs, etc.

École élémentaire

◆ installation de tables sous les préaux et de bacs à plantations,

◆ nettoyage du grand mur de la cour de récréation en vue de créer une fresque,

◆ peintures au sol pour matérialiser des jeux ;

◆ réfection des peintures de la salle du RASED ;

◆ aménagement de la nouvelle classe et équipement informatique.

Itinérants

UN ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ

M. THEVENOT a été nommé sur ce poste qui s'adresse aux enfants des familles itinérantes sur la circonscription. Il intervient sur 8 écoles et en priorité à Beynes et Garancières.

Les enfants restent dans leurs classes et sont pris par petits groupes de travail (principe de l'école inclusive).

Ses objectifs :

◆ aider les équipes éducatives dans leur mission pour accompagner les enfants du voyage. Leur problématique essentielle est l'acquisition de la lecture et de l'écrit.

◆ accompagner les familles pour les rassurer et envisager la scolarisation des enfants au Collège. ◆

Voix en scène
COMÉDIE MUSICALE

Samedi 16 et dimanche 17 novembre
au Théâtre Espace Coluche de Plaisir,
Voix en scène
vous présente
son nouveau spectacle
Rév'Olutions

Réservation :
voixenscene78@gmail.com
www.tec-plaisir.fr

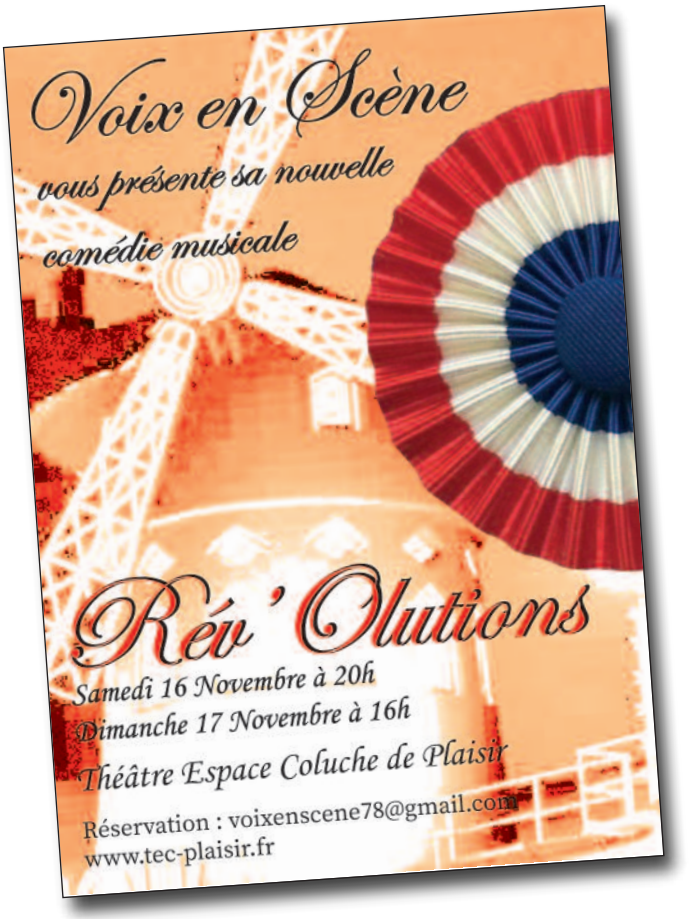

CMJ
SOIRÉE DANSANTE

Comme l'an passé, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Garancières s'implique pour le Téléthon.
Cette année, le CMJ organise une soirée dansante
vendredi 6 décembre à la salle des fêtes de Garancières, à partir de 20 h.
Merci à tous de bien vouloir les soutenir en participant à cette soirée et/ou en amenant gâteaux, tartes, cakes (sucrés ou salés) qui seront revendus au profit du Téléthon
Buffet : tartes salées, cakes, pâtisseries, buvette.
Vente d'objets : sacs à pain, filets à légumes, torchons, gobelets, portes clefs.
Tombola : à gagner, des bons d'achat d'une valeur de 120 € chez Casino.
Nous vous rappelons que tous les bénéfices seront intégralement reversés au Téléthon.

Tarifs entrée :
- enfants : 2 €
- adultes : 3 €
- familles : 8 € pour 2 adultes et 2 enfants / 10 € pour 2 adultes et 3 enfants

Créer du lien

Association Échanges

Des propositions d'activités originales

L'association **Échanges** de Garancières s'adresse aux retraités, pré-retraités et autres. Son objet est de faciliter les échanges, la solidarité et de promouvoir l'animation dans les domaines sociaux, culturels, récréatifs et sportifs. L'association propose différentes activités de loisirs, au local des associations situé à côté de la Mairie.
Les responsables d'activités sont à votre disposition pour tout complément d'information, contactez-les :

- **échecs** pour débutants et joueurs confirmés, le vendredi (hors vacances scolaires) à 20 h 30
  > Bernard WAEYTENS : 06 78 55 81 08
- **jeux de cartes & triomino**, le jeudi à 14 h 30
  > Georges BRODU : 01 34 86 67 92
- **bridge**, le lundi à 10 h
  > Brigitte NOBILI : 06 73 45 89 83
- **jardinage** (partage d'expériences), une fois par trimestre
  > Michel LAMOUREUX : 01 34 86 67 92
- **travaux d'aiguilles**, le mercredi à 14 h 30
  > Françoise VINKEL : 06 10 55 09 96

Après une première participation, les personnes intéressées désirant continuer à pratiquer ces activités seront invitées à adhérer à l'association.
La cotisation annuelle incluant l'assurance ainsi que l'accès à toutes les animations est de 22 € pour les personnes résidant à Garancières et 33 € pour les autres.

Atelier d'anglais

English Learning

Pour les collégiens et lycéens

Le samedi matin à 10 h 30 (durée 1 heure),
salle Échanges (près de la mairie).
Ces sessions ont pour but de :

- « **Mieux apprendre en s'amusant** » : à travers les jeux de société et linguistiques, le multimédia (vidéo, séries, jeux vidéo) et par l'exploration de la culture (géographie, art, musique, théâtre, traditions,…),
- **Affirmer ses connaissances au long de l'année**,
- **Prendre confiance pour se « lâcher » à l'oral grâce à la bienveillance manifeste.**

L'atelier a débuté mi-septembre. Mais vous pouvez nous rejoindre dès le samedi 9 novembre.
Coût restant de l'année : 190 €
Vous êtes intéressés, contact : chantalprompt@gmail.com

échanges Garancières

gala musique théâtre arts plastiques

GALA

ATELIERS THÉÂTRE

Enfants, ados et adultes
Le mardi à la salle des fêtes de Garancières

- **7 à 10 ans :** de 17 h 30 à 19 h
- **11 à 14 ans :** de 19 h à 20 h 30
- **Ados à partir de 15 ans et adultes :** de 20 h 30 à 22 h 30

Vous pouvez les rejoindre après les vacances scolaires de Toussaint

Infos : Cécile Flahaut
06 83 46 28 31

Bonnes attitudes

LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

Si une personne se présente à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entre-bâilleur.
Soyez vigilant lorsque des employés de l'électricité, de la poste, des opérateurs de lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même vêtue d'un uniforme, demandez à la personne de présenter une carte professionnelle ou un justificatif d'intervention.
Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
Vous pouvez proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
Pour une vérification par téléphone, utilisez les numéros que vous avez en votre possession (ceux figurant généralement sur les avis d'échéance ou factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente.
Si vous faites entrer une personne chez vous, sollicitez la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos valeurs.

Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs.
Pour tout démarchage à domicile, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 7 jours. ◆

Savoir se protéger

Sûreté et sécurité

Quelques repères de prévention

Les atteintes aux biens, les atteintes à la personne, la malveillance sur internet ou la discrimination, cela n'arrive pas qu'aux autres !
En lien avec la gendarmerie de La Queue-lez-Yvelines, nous voulons ici vous faire part de quelques conseils de prévention et vous indiquer des lieux d'écoute et de réaction aux actes dont vous pourriez être victimes.

Séniors : les bons gestes

Protection des biens et dissuasion, vigilance au démarchage et fausse qualité, danger d'internet…
Retrouvez à cette adresse internet des conseils de prévention :
https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Conseils-aux-seniors/Les-bons-gestes-lorsque-vous-etes-chez-vous

Un correspondant sûreté pour des conseils personnalisés

Répartis au sein des brigades de gendarmerie, les correspondants sûreté donnent des conseils GRATUITS à la population, notamment pour éviter les cambriolages (prévention technique dans le but de dissuader et retarder les malfaiteurs).
Les particuliers et les entreprises peuvent bénéficier de ces conseils.
Pour cela, il suffit de contacter par téléphone (01 34 86 40 01 ou le 17) la brigade de gendarmerie de La Queue-lez-Yvelines et de convenir d'un rendez-vous avec un gendarme "correspondant sûreté" qui se déplacera sur place pour une consultation sûreté.

En cas d'absence, l'Opération Tranquillité Vacances

Vous pouvez bénéficier de ce service gratuit qui permet à votre gendarmerie de savoir quels sont les habitations vides, dans le but de les surveiller régulièrement.
Téléchargez le formulaire OTV (Opération Tranquillité Vacances) et retournez-le par courrier postal, ou déposez-le directement à notre unité : 88 rue Nationale 78940 La Queue-lez-Yvelines, ou transmettez-le par voie électronique à l'adresse :
bta.la-queue-les-yvelines@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La pré-plainte en ligne

Ce service permet de faire une déclaration en ligne pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :
◆ une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...) ;
◆ un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine).
Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à la gendarmerie.
L'adresse internet :
https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/ ◆

Savoir-vivre

Bon voisinage

Rappel de quelques règles simples

Interdiction de brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets végétaux est interdit toute l'année sur le territoire communal.

Nous vous rappelons qu'**un ramassage hebdomadaire des déchets verts** a lieu le lundi (**sortir les sacs de déchets verts le dimanche au soir**) et que vous avez également la **possibilité de déposer vos déchets verts en déchèterie.**

Élagage des arbres et taille des haies

La réglementation concernant les arbres et haies entre propriétés est définie par les articles 670 à 673 du code civil.

En conséquence, lorsque des branches surplombent le fonds du voisin, ce dernier peut obliger le propriétaire de l'autre fonds à couper les branches au niveau de la limite séparatrice, mais il ne peut le faire lui-même.

Pour les voies publiques, conformément à l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage. Le maire peut y procéder d'office aux frais du propriétaire.

En conséquence, il appartient à chaque propriétaire de veiller régulièrement à ce que les branches de ses arbres et haies ne dépassent pas les limites de sa propriété.

Lutte contre le bruit

L'article 10 de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012, toujours en vigueur, indique que les **travaux momentanés** de rénovation, de bricolage ou de jardinage **réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :**

- **les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;**
- **les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;**
- **les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.**

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces règles. ◆

À SAVOIR

SIEED

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La saison 2019 de ramassage des déchets verts prendra fin le lundi 9 décembre.

COMPOSTEURS

Pour les habitants des collectivités adhérentes, le SIEED met à disposition des composteurs (1 seul par foyer).

Une participation financière est demandée (chèque à l'ordre du SIEED ou carte bleue).

Composteur de 400 litres : 10 € ou composteur de 600 litres : 15 €

Les composteurs sont en plastique noir, aux dimensions suivantes (en cm) :

- 400 litres : 70 x 70 sur 83 de hauteur ;
- 600 litres : 80 x 80 sur 95 de hauteur.

Un guide du compostage vous sera transmis lors de la mise à disposition.

Pour en obtenir un : au siège du SIEED, 29 bis rue de la Gare à Garancières (site de la déchèterie).

Merci d'appeler avant de venir, afin de connaître l'état du stock et ne pas vous déplacer pour rien : 01 34 86 65 49

Bons moments

Retour sur événements

◆ CMJ - Nettoyons la nature

18 mai
Une première pour cette opération du CMJ petite participation et gros ramassage !

◆ Concert Les Tromano

18 mai
Un trio d'exception sur des airs qui trottent dans nos têtes.
100 spectateurs pour ce concert.

◆ CMJ - Fête des voisins

25 mai
2ème rendez-vous de ce type.
Des rencontres conviviales.

◆ Expo des artistes de Garancières

25 mai
À la découverte de 9 artistes et artisans de notre commune : une belle réussite.

◆ Festival Gala 30 ans

14 au 16 juin
Tomber les murs, un week-end riche de découvertes artistiques pour un bel anniversaire de l'association.

◆ Fête de la St Pierre

22 au 24 juin
Une Saint Pierre sous le soleil !
Et une forte affluence.

◆ Fête de fin de l'été

29 septembre
Soirée conviviale à l'esprit villageois et une température clémente !

◆ RV Contes des bibliothèques de Boissy-sans-Avoir et Garancières

12 octobre
« J'ai descendu dans mon jardin », avec près de 90 spectateurs enchantés.

Musique

La Barbacane

Une scène musicale conventionnée pour notre territoire

La Barbacane à Beynes, c'est une scène conventionnée pour la musique qui irrigue une programmation artistique sur notre territoire. Il s'agit de la 4ème saison pour Garancières. Pour cette saison 2019/2020, des nouveautés à signaler :

◆ la billetterie en ligne est désormais possible ;

◆ un « Pass jeune public » : 1 adulte + 1 enfant + 3 spectacles jeune public = 36 € ;

◆ un « Pass hors les murs » : en mai, 3 concerts à découvrir à Marcq, La Queue-lez-Yvelines et Garancières avec les Pass 2 concerts = 22 € ou Pass 3 concerts = 24 €.

Et aussi des réductions, valables sur justificatif : étudiants, - 26 ans, familles nombreuses, + 60 ans, adhérents à la bibliothèque de Garancières, personnels des mairies du SIVU, personnes inscrites à une association ou école de musique, de théâtre ou de danse, adhérents MGEN.

Retrouvez la saison sur : **www.labarbacane.fr**

La Barbacane en novembre c'est

« Tournée générale » du 15 au 24 novembre à Marcq, **Garancières**, Beynes, Villiers-le-Mahieu, La Queue-lez-Yvelines, Thoiry. 2 week-ends, 3 groupes à découvrir en alternance dans 6 communes et un bar sur place. **À Garancières, ce sera le samedi 16 novembre à 19 h, à la salle des fêtes.**

labarbacane

À noter

ESKELINA

Un concert exceptionnel « Hors les murs » à Garancières le vendredi 29 mai avec la chanteuse ESKELINA, prix du public et prix du jury George Moustaki 2015.

Apéro-concert

« JACQUES & JACQUES » CHANSON ET HUMOUR

Jacques, la tête pensante du groupe, joue de la guitare et chante. Jacques, l'autre tête pensante du groupe, joue des machines et, quand Jacques chancelle, Jacques chante à sa place… Sur scène, ils sont drôles, bourrés… d'énergie. Leurs compositions pleines d'humour et vides de gros mots chantent le droit d'être vieux et à la retraite le plus tôt possible, l'inutilité de l'écologie, l'amour de l'argent, l'amour de l'amour, l'utilité - ou pas - fondamentale des enfants. ◆

samedi 16 nov 19 h salle des fêtes

ENTRÉE LIBRE
RÉSERVATION FORTEMENT CONSEILLÉE
09 78 03 82 15
reservation@labarbacane.fr

NUMÉROS UTILES
Gendarmerie > 17
Pompiers > 18
Samu > 15

Services intercommunaux

DÉCHÈTERIE
29 bis rue de la Gare
78890 Garancières
Horaires d'ouverture :
◆ lundi, vendredi, samedi > 10 h 30 / 12 h 30 & 13 h 30 / 17 h
◆ dimanche > 9 h / 13 h

CRÈCHE INTERCOMMUNALE
Rue de Montbuzy
78490 Boissy-sans-Avoir
tél 01 34 86 77 93

ADMR AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL
6 place de la Mairie
78890 Garancières
tél 01 34 86 63 00

À SAVOIR

LA POSTE MOBILE

Nouveau service
Votre agence postale en mairie vous propose, depuis le 23 octobre, de la **téléphonie mobile** grâce aux offres de La Poste Mobile.
2 offres sont disponibles et utilisables immédiatement, sans engagement, pour téléphoner et utiliser internet.
Informations et tarifs disponibles sur place.

Services communaux

ÉCOLE MATERNELLE
7bis rue St Pierre
tél 0134 86 43 86
courriel :
0781659e@ac-versailles.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
5 rue St Maurice
tél 01 34 86 47 80
courriel :
0780449p@ac-versailles.fr

CANTINE SCOLAIRE
5 rue St Maurice
tél 01 34 86 56 69
courriel :
cantine@mairie-garancieres.com

ACCUEIL DE LOISIRS
9 rue St Maurice
tél 06 46 05 02 96
courriel :
adl.garancieres@utidf.ifac.asso.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3 bis rue St Maurice
tél 01 34 86 51 56
www.bibliogarancieres.over-blog.com
courriel :
garancieresbiblio@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Le bureau de poste a fermé au printemps 2016.
Le Conseil municipal a choisi de poursuivre le service à la population concernant tous les services de courrier en ouvrant une agence postale communale à la mairie.
Horaires :
◆ du lundi au vendredi > 10 h / 12 h 15
◆ lundi, mercredi, jeudi et vendredi > 16 h / 18 h
◆ samedi > 9 h 30 / 11 h 30.

Services publics

ESPACE TERRITORIAL
assistante sociale
19 place Robert Brault
78490 Montfort l'Amaury
tél 01 34 57 03 40

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)
tél 08 10 25 78 10
78090 Yvelines cedex 9
caf.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)
78085 Yvelines cedex 9 36 46
ameli.fr

MISSION LOCALE
19 rue de Clairefontaine
78120 Rambouillet
tél 01 34 83 34 12

PÔLE EMPLOI
1 rue Claude Chappe
78120 Rambouillet 39 49
pole-emploi.fr
Horaires d'ouverture :
◆ lundi au jeudi 9 h / 17 h
◆ vendredi 9 h / 12 h

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39
service-public.fr

CENTRE DES IMPÔTS
31 bd Georges Clémenceau
78200 Mantes-la-Jolie
tél 01 34 79 49 00

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1 rue des Combattants
78490 Montfort l'Amaury
tél 01 34 57 05 80

Covoiturage gratuit

REZO POUCE

L'autostop sécurisé et convivial

Garancières a intégré en 2018 la vingtaine de communes qui ont adhéré au réseau d'autostop en place sur notre canton. Depuis, la Communauté de communes Cœur d'Yvelines (CCCY) a repris ce réseau pour l'ensemble des 31 communes du canton, formant ainsi un maillage efficace de notre territoire pour un transport alternatif solidaire.
En cette rentrée, l'application smartphone gratuite est corrigée et semble efficiente. Elle est disponible sur Androïd ou IOS (Google Play ou App Store).
Des panneaux d'arrêt REZO POUCE ont été implantés sur la commune (voir ci-contre les emplacements).

Comment ça marche ?

J'adhère au réseau : pour recevoir mon kit passager ou conducteur, je m'inscris directement à REZO POUCE : http://www.rezopouce.fr ou en mairie (fournir copie d'une pièce d'identité).
L'autostop au quotidien :
◆ Conducteur : je colle mon autocollant sur le pare-brise. J'utilise l'application quand je me déplace et je jette un coup d'œil aux arrêts pour prendre un passager.
◆ Passager : quand je veux bouger, j'ai ma carte REZO POUCE ; je lance l'application pour me signaler ou je me poste à un arrêt.

Faire du stop en complément des moyens de transport proposés sur notre territoire, c'est une façon de se déplacer conviviale, solidaire et écologique. Le faire avec plus de sérénité, c'est encore mieux ! Alors adoptez REZO POUCE ! ◆

Fibre optique

Déploiement attendu

C'est pour quand la fibre optique à Garancières ?

Yvelines fibre nous a informés tout récemment d'une fin probable des travaux d'installation de la fibre sur notre commune pour la **fin de l'année 2019** (sauf incident de chantier). Mais la phase de commercialisation aux particuliers ne sera opérationnelle que dans le courant du second trimestre 2020.

Pour mémoire : dans le cadre d'un Appel à manifestation d'engagement d'investissement (AMEI) organisé par le Département des Yvelines et le Syndicat mixte ouvert « Yvelines Numériques » début 2017, TDF a soumis un plan pour déployer un réseau en fibre optique (FttH) sur l'intégralité de la zone rurale des Yvelines et ce, sur fonds propres.
Son projet a été retenu officiellement le 30 juin 2017. ◆

À NOTER

REZO POUCE

EMPLACEMENT DES PANNEAUX À GARANCIÈRES

◆ à l'arrêt minute de la gare ;
◆ sur le parking du supermarché Casino ;
◆ rue Louis Siou, en direction de la gare ;
◆ rue Louis Bellan et
◆ au Breuil, en direction de Boissy-sans-Avoir ;
◆ place de la Mairie ;
◆ rue Noël Benoist, dans les deux sens.

À SAVOIR

Restauration scolaire

REPAS VÉGÉTARIEN

La loi EGalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, promulguée le 1er novembre 2018) prévoit la mise en place d'un **repas végétarien hebdomadaire** dans toutes les cantines scolaires à partir du 1er novembre 2019. Pour des raisons d'organisation, cette nouvelle disposition s'appliquera à partir du 1er janvier 2020 dans les communes de la CCCY. ◆

Pour tous

FÊTE DE LA LUMIÈRE

Pour célébrer la fête de la Lumière, venez, petits et grands, partager un **Goûter Extraordinaire de Noël, le 7 décembre à 15 h 30** à la salle des fêtes, avec

- spécialités traditionnelles et authentiques de nos régions, préparées par les participants ;
- ateliers de bricolages pour les enfants ;
- petits cadeaux surprise pour tous les inscrits ;

17 h 30 : procession aux flambeaux en musique ;
18 h : concert dans l'église, avec le Chœur Voulouzkan ; vin chaud et hypocras à la sortie.
Info et contact :
Association paroissiale de Garancières-Boissy
06 73 18 36 49

Le calendrier de vos sorties

Sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes

Lundi 11 novembre à 11 h
Commémoration de l'armistice 14/18
Rendez-vous place de la mairie

Samedi 16 novembre à 19 h
APÉRO-CONCERT
Un duo d'humour avec : Jacques et Jacques dans le cadre de la Tournée Générale de La Barbacane.
Entrée libre - Réservation fortement conseillée :
09 78 03 82 15 - reservation@labarbacane.fr

Dimanche 24 novembre à 12 h
Le repas des anciens

Samedi 30 novembre à 14 h 30
RENDEZ-VOUS CONTES de la Bibliothèque
avec le spectacle MUZIK, clown théâtre
A partir de 3 ans - Réservation conseillée
garancieresbiblio@orange.fr - 01 34 86 51 56

Dimanche 1er décembre à 17 h
CONCERT
offert par les professeurs de l'école de musique **GALA**

Vendredi 6 décembre à partir de 20 h 30
TÉLÉTHON **organisé par le Conseil municipal des jeunes**
Soirée dansante avec tombola, jeux musicaux, buvette, pâtisseries

Samedi 7 décembre à partir de 15 h 30
FÊTE DE LA LUMIÈRE
> 15 h 30 - Goûter extraordinaire de Noël
> 18 h - Concert à l'église avec le Chœur Voulouzkan
Gratuit.

Dimanche 8 décembre de 10 h à 18 h
MARCHÉ DE NOËL **organisé par le Comité des fêtes**
> Parking du supermarché CASINO

Dimanche 15 décembre à partir de 13 h 30
GRAND LOTO **organisé par le Comité des fêtes**

Samedi 11 janvier 2020 à partir de 18 h
VŒUX DU MAIRE

Le carnet

Naissances

Nos vœux de bienvenue à

Paul, Luc, Guy VERNET, le 30 mars 2019
Gaspard, André, Jacques COCHELIN, le 5 avril
Noah, James, Mbarek MAJDOUB BERRY, le 4 mai
Eugénie, Céleste, Sixtine DORÉ, le 16 mai
Ambre POMPONNE, le 18 mai
Ariane, Angèle ZIEGLER CHAUCHEPRAT, le 20 mai
Marceau FAGARD, le 14 juin
Noré DIAS, le 23 juin
Thomas, Antoine VISSE, le 24 juin
Louise Joséphine SOSSON, le 21 août
Lizzy, Muriel, Elanie LECLÈRE ROUTIER, le 13 septembre

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

Gaëlle BONNOTTE et Sidi-Mohammed OUHIBI, le 20 avril 2019
Sarah SAVOY et Jérémy DELATTRE, le 11 mai
Barbara MONTAGNE et Didier ALBRYCHT, le 24 mai
Emma VERDIER et Antoine VILLET, le 25 mai
Audrey BLOND GERARD et Vivien LAVAL, le 15 juin
Fanny DESCHAMPS et Steeve SAQUET, le 14 septembre

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Olivier LIU, le 20 décembre 2018
Valentin, Jacques, Kazan SAQUET, le 8 février 2019
Jean-Pierre, Jean, Joseph ANDRES, le 16 mars
Béatrice, Rolande CELLI, née THIBAULT, le 13 avril
Raquel LOPEZ MARTINEZ, le 25 avril
Philippe, Yves DE OLIVEIRA PEDROSA, le 5 juin à 56 ans
Monique, Madeleine COTTIN, née JONGIT, le 7 juin à 88 ans
René, Ladislas VINCENT, le 11 juin à 61 ans
Jeannine, Jacqueline WALTER, née BASMADJIAN, le 3 juillet à 75 ans
Michel, Jacques PHILIPPE, le 9 juillet à 71 ans
Annie CAUMETTE, le 18 août à 68 ans
Marie-Christine, Germaine HOMO, née CONSIGNEY, le 28 août
Alain, Gabriel VERNEREY, le 10 septembre à 74 ans
Marie, Noëlle, Roberte LELOIR, née LEFIN, le 11 septembre
Paul, Régis POSÉ, le 21 septembre à 66 ans
Catherine, Claire SACCARO, née GAILLANT, le 26 septembre

Salut l'artiste

RAYMOND WAGNER

Le 8 juillet dernier, à l'âge de 67 ans, l'ami Ray a quitté la scène de ce monde. Comédien amateur, il était passionné de théâtre, de peinture, de culture et de rencontres humaines.
Il était convaincu de l'importance de l'accès à la culture pour tous : cette conviction s'est concrétisée par son implication et son engagement à long terme dans l'association GALA, dont il fut fondateur, administrateur et président. Dans le cadre professionnel, il a contribué à la création d'un service de psychiatrie de proximité.
Il a été conseiller municipal de 1989 à 2001.
Notre souvenir vivace et nos condoléances à sa famille. ◆

en bref

Comité des Fêtes
MARCHÉ DE NOËL

Le CDF organise un marché de Noël sur le parking du supermarché Casino **dimanche 8 décembre de 10 h à 18 h**.
Le CDF proposera à la vente des crêpes, des gaufres, du vin chaud. Une chorale des enfants de l'école viendra chanter des chants de Noël. On annonce le passage du Père Noël (à confirmer, car c'est une période où il est très occupé).
Ce marché est ouvert aux producteurs, artisans et créateurs, professionnels ou particuliers. Les produits exposés doivent respecter l'esprit des fêtes de Noël.
Pour cette 1ère année, les inscriptions et emplacements des exposants sont gratuits.
L'entrée au public sera également gratuite.
Pour toute personne qui souhaite participer au marché de Noël, il convient de téléphoner au :
06 26 03 95 32
ou 06 70 26 68 03
afin de connaitre les démarches d'inscription. ◆

Chères Garancièroises, Chers Garancièrois,
Le 16 Août 2019, mon épouse Edith, mon fils Pierre Alexandre et moi-même reprenions la gérance de votre supermarché de Casino.
Durant ces deux mois nous avons commencé à prendre la mesure de notre nouvelle aventure et avons eu l'honneur de rencontrer de formidables personnes.
Nous sommes issus de familles de petit agriculteur du Doubs et de pécheur de l'étang de Tau. Ils nous ont appris que le bien vivre passe par le bien manger et que les produits frais sont la clé de notre alimentation.
Notre promesse sera de proposer un espace marché de qualité, frais aux meilleurs prix, dans un espace accueillant et chaleureux.
Nous portons une attention particulière aux partenariats locaux que nous souhaitons développer sur les fruits et légumes et viandes.
Toute une équipe est à votre disposition pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner dans vos achats quotidiens.
Soyez les bienvenus dans votre nouveau magasin de Casino Garancières.
Toute l'équipe.

Casino supermarché

Service
SYLVIE PRESSING

01 34 86 41 57
Centre commercial Casino / Garancières
27 route de la Gare
Horaires :
9 h/12 h - 14 h/19 h
du mardi au samedi

Rappel
HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi à vendredi
de 10 h à 12 h 15
Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30